Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

Juillet Année 2011

Juillet

N° 42

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Villedieu	1
Mesnil-Clinchamps	2
Le Mesnil-Garnier	2
Saint Pierre du Tronchet	3
SPPEF	3
Véloroute	4

Sommaire :

- La valorisation de quatre lavoirs à Villedieu. Les bulletins de souscription sont distribués dans les boîtes aux lettres des Théopolitains.
- Un exemple de présentation à la chapelle du château de Clinchamps.
- La randonnée intercommunautaire au Mesnil-Garnier le 11 septembre prochain.
- La restauration du monument funéraire de marie Debroise au cimetière Saint Pierre du Tronchet de Villedieu.
- Madame Albrecht, présidente de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France est décédée le 3 juillet dernier.
- Le véloroute lancé depuis 2002 n'est pas encore totalement abouti pour être un outil de développement touristique efficace.

Lancement de la souscription pour restaurer quatre lavoirs a Villedieu

Nous nous sommes retrouvés, Colette Mondin de Champrépus, Martine Lemoine, adjoint au maire à la culture de Villedieu, Marie-Thérèse Cuef de Montbray, Edgar Leblanc de Saint-Denis-le-Gast et moi-même à la mairie de Villedieu lundi 30 mai après-midi pour la mise sous pli des dépliants et des bons de souscription insérés dans le journal municipal n°6.

Ce sont en effet quatre lavoirs, témoins de la vie quotidienne , conservés sur les rives de la Sienne dans un angle de prise de vue particulièrement intéressante dans l'organisation architecturale de la cité. Leurs propriétaires respectifs ont signés des baux emphytéotiques permettant ainsi au conseil municipal de justifier l'investissement de l'argent et des moyens techniques humains sur le domaine privé. L'engagement des élus se justifie par cette volonté de mettre en œuvre des actions qui contribuent à l'embellissement de la ville, à son dynamisme, à ses actions culturelles et touristiques de découverte via les ruelles, les cours, les monuments plus emblématiques et tous ses trésors qui se révèlent aux esprits curieux.

PRISE DE POSSESSION DE LA CHAPELLE ST MICHEL DU CHÂTEAU DE CLINCHAMPS

Le château de Clinchamps comme dans beaucoup d'autres manoirs ou logis été doté d'une chapelle placée sous la protection de St-Michel. Un dossier conservé aux archives départementales du Calvados sous la cote « G1034 » apportera des éclaircissements dès que j'aurai la possibilité de l'exploiter. Mais en attendant il m'a semblait intéressant de proposer la transcription d'un document concernant la présentation à cette chapelle, extrait du notariat apostolique de Coutances conservé aux archives départementales de la Manche. En voici le contenu « du treizième jour de janvier mil sept cent soixante-dix-neuf après-midi au château de Clinchamps, Nous Jean Baptiste Lefèvre notaire du roi héréditaire au siège de Villedieu et notaire royal apostolique pour le diocèse de Coutances reçu et insinué au bailliage dudit lieu résidant audit Villedieu soussigné. Vertu du visa accordé à discrète personne maître Thomas Chemin, prêtre natif de la ville de Vire, diocèse de Bayeux, directeur des dames chanoinesses de l'hôtel-Dieu de Vire, y demeurant, par Monsieur l'abbé Valesque, vicaire général de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Ange, François de Talaru-de-Chalmasel, évêque de Coutances, en date du quatre de ce mois signé Caillard, scellé en marge d'un grand sceau aux armes de mon dit seigneur évêque, pour le bénéfice et desserte de la chapelle Saint-Michel du château de Clinchamps, vacante par la démission de maître Etienne de Quesnoy, prêtre, dernier titulaire et possesseur paisible de ladite chapelle à laquelle ledit sieur Chemin a été nommé et présenté par Messire Jean-Jacques, Julien du Quesnoy, Marquis du Quesnoy, seigneur et patron dudit Clinchamps et autres lieux. Par acte contrôlé et déposé devant maître Lhermitte, notaire apostolique audit Coutances le quatre de ce mois suivant qu'il est référé dans lesdites lettres de visa insinuées au greffe des insinuations ecclésiastiques dudit diocèse de Coutances le cinq de ce mois par ledit sieur Ménard qui a reçu duplicata et a signé. Nous susdit Le fèvre notaire royal apostolique de la réquisition et présence de dudit sieur Chemin sommes transporté en la dite paroisse de Clinchamps au château dudit lieu où est sise ladite chapelle sur dit diocèse de Coutances, où étant avons mis et installé ledit maître Thomas Chemin prêtre accompagné de maître Jean Lebois, prêtre vicaire de Landelles, agissant (au nom) et du consentement verbal du sieur curé de Landelles doyen du Val de Vire en la possession réelle, corporelle et actuelle de ladite chapelle Saint-Michel de Clinchamps et de tous les droits, honneurs, privilèges, revenus, émoluments, fruits, fondations et libertés quelconques y attribuées et en dépendantes, par la libre entrée en ladite chapelle par la porte d'icelle, prenant l'eau bénite, se prosternant à genoux devant l'autel et crucifix, baisant icelui autel, réitérant prières à Dieu, touchant le missel et les ornements destinés à dire et célébrer la sainte messe, prenant séant dans la place affectée au chapelain d'icelle chapelle, ayant sonné la clochette et observé les autres formalités requises (...) à laquelle prise de possession par nous notaire avons fait connaître et publié à haute et intelligible voix aux personnes présentes, aucun ne s'est opposé, et leur avons fait lecture de la présente et exhibition desdites lettres et visa de présent en nos mains, et aussitôt lecture faite pour être rendues audit sieur Chemin, chapelain, présent en personne qui s'en est ressaisi et dont nous demeurons déchargé donc du tout. Le dit sieur Chemin nous a demandé acte qu'accordé pour lui servir ce qu'il appartiendra dont acte. Fait et présenté en ladite chapelle Saint-Michel de Clinchamps, le dit jour et an en présence de discrète personne maître Etienne de Gournay, curé de Clinchamps, maître Pierre, Ambroise Monlien, curé de saint-Manvieu, maître Thomas, François Allais, vicaire de Vire, y demeurant, maître Jean-Baptiste Pierre Crespin, vicaire de Coulonces, y demeurant, maître Gabriel, Jacques Loysel, sieur de La (Jourdanière) domicilié à Vire, maître Jean-Baptiste, Thomas Mauduit vicaire de Clinchamps, (ont) signés avec plusieurs témoins, ledit sieur Chemin, chapelain, ledit sieur Lebois pour le sieur doyen et nous dit notaire apostolique après lecture faite. Degournay, curé de Clinchamps ; T Chemin ; Lebois, vicaire de Landelles ; Loysel ; Alais, vicaire de Vire ; JBP Crespin, vicaire à Coulonces ; Monlien, curé de Saint-Manvieu ; Gabriel, Mauduit, vicaire ; Pierre, François Loysel ; Lefèvre.

Randonnées des trois communautés du 11 septembre 2011 au Mesnil-Garnier

La réunion dirigée par Jean-Claude Bossard le 28 juillet a permis de finaliser ce que sera cette animation. Nous serons accueillis sur le site des anciennes écoles, plus adapté, plus sécurisé et avec un grand préau dans le bourg.

Les différents départs de randonnées auront lieu, pour

Les randonnées pédestres :

à **Percy** (face à la mairie) à 7 heures pour un déplacement de 20 kms (Jean-Marie François, responsable).

à **Villedieu** (à l'office de tourisme), à 9 heures, distance de 15 kms (Jean Yvon, en sera responsable)

à **Gavray** (face au syndicat d'initiative), à 8 heures, pour un parcours de 18 kms (JC Sonnet, responsable)

à **Champrépus**, à 10 heures, à la salle des fêtes, le déplacement, proposé et encadré par l'association « Rando-détente » sera de 10 kms (Colette Mondin, responsable).

La randonnée bâtée:

La randonné bâtée sous la responsabilité de René Tapin et avec la participation de « Vivi'âne », en boucle, sera au départ du **Mesnil-Garnier** à 9h30 sur le parking de la salle des fêtes.

Randonnée vététistes:

La randonnée VTT partira du **Chefresne** à 9 heures sous la conduite de Jacques Desmonts.

Randonnée équestre :

La randonnée équestre partira du **Mesnil-Garnier**, sous la conduite de Jean-Claude Hervieu, à 9 heures de la salle des fêtes.

Randonnée attelée :

Une randonnée attelée sera proposée sous la conduite d'Eric Lemaitre et de Serge Leneveu au départ du **Mesnil-Garnier.**

La participation financière incluant la randonnée de son choix, le repas du midi, sera de 11 €uros. Le chèque sera établi à l'ordre de l'ASVPVS.

Le repas du midi sera composé d'une salade piémontaise, d'une côte de porc ou saucisse grillée, pomme de terre, grillé aux pommes.

L'après-midi sera consacré à partir de 15 heures à la découverte du riche patrimoine local.

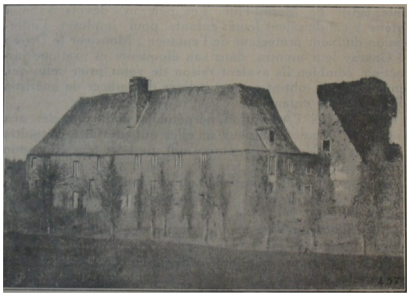

SOUSCRIPTEURS DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES ÉGLISES EN FAVEUR DE LA TOMBE DE MARIE DEBROISE DANS LE CIMETIÈRE

Dix souscripteurs pour la restauration du monument funéraire en fonte élevé sur la tombe de Marie Debroise permettent d'abonder en faveur de ce projet la somme totale de 290 € laquelle somme a été directement déposée à la Fondation du Patrimoine. Nous exprimons notre gratitude envers ces membres de l'association pour la sauvegarde des églises St-Pierre et Saultchevreuil-du-Tronchet qui à l'instigation du président, Pierre Lechevallier, et des membres du bureau, ont proposé à leurs adhérents de soutenir cette action. Qu'ils en soient félicités.!

Disparition de madame Paule Albrecht.

Madame Albrecht présidente de la SPPEF (société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France) est décédée le dimanche après-midi 3 juillet dernier. Nous avons eu la joie de partager quelques moments particulièrement importants pour notre association, lors de la remise du prix à la commune du Chefresne et tout dernièrement au cours de la remise du prix en faveur de l'initiative pour la restauration du patrimoine funéraire en fonte du val de Sienne. Cette personne impressionnait par son sens très aigu. Je vous propose cette image datée de 2008 lors de la remise du prix à la commune du Chefresne en faveur de ses efforts pour la sauvegarde du site protestant . Nous avons adressé un message de condoléances à celles et ceux que nous rencontrions à Paris.

Association de sauvegarde
et de valorisation
du patrimoine
en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault,
50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Lechefresne.fr

L'association est fédérée à :
La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;
La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;
La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;
La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche ;
La Fédération nationale des moulins de France.

Le véloroute « entre Sienne et Soulles » verra t'il son achèvement ?

Il est sans doute bon de rappeler en cette période où des élus se posent la question sur « les initiatives à prendre pour faire s'arrêter les touristes à Percy », que l'association a proposé quelques idées depuis sa création pour favoriser l'activité et l'attrait touristique du canton de Percy. Les choses semblent figées. Stopper les caristes est une chose, encore faut-il créer encore faut-il que les conditions soient réunies pour que ces arrêts se fassent avec les services. Il y a parmi ses projets le circuit vélo touristique en famille « entre Sienne et Soulles ». Il a a été proposé par l'association en 2002, et a été reconnu et validé par les élus du territoire le 8 septembre de la même année au moyen d'une découverte du circuit en autocar. Cet itinéraire long de 27 kms et de difficulté moyenne (deux étoiles sur trois), à cheval sur les cantons de Gavray et de Percy, pourrait se révéler être un bel outil de développement de l'activité touristique dans le bocage du val de Sienne si on arrivait définitivement a le fixer sur le terrain. Le balisage a été réalisé par les services du Conseil général en été 2005. Celui-ci a été mis dans le sens contraire et à juste titre du projet initial. Quelques dépliants réalisés par nos propres moyens ont été mis à la disposition du public au point d'information touristique de Hambye et au syndicat d'initiative de Percy. Ce document permet d'informer les cyclistes découvreurs du bocage sur 15 points particuliers de l'itinéraire. Une aire de pique-nique a été par la suite installée dans le bourg de Maupertuis à l'initiative des élus locaux. Le conseil municipal de La Haye-Bellefond devait s'engager dans une négociation avec les propriétaires riverains visant à proposer la plantation d'arbres entre le château et l'église. Belle idée que ces arbres dont l'acquisition devait être prise en charge en totalité en partiellement par monsieur et madame Truffert. L'effacement du réseau devait être pris en charge. Mais l'idée n'a pas évolué d'un souffle et le paysage est resté tout aussi vide de part et d'autre de la voie.

Une réunion de l'ensemble des élus communautaires concernés par le tourisme à la CDC de Percy, à l'issue des dernières élections et à laquelle j'étais convié, permettait d'attirer à nouveau l'attention sur cet outil inachevé. J'avais d'emblée choisi de cibler le vélo route avant d'évoquer d'autres idées sur l'activité touristique, largement développées en leur temps par Jean-Claude Bossard, vice-président de l'association, et dont les chantiers sont restés en suspens faute de prise en main. L'idée d'une modification de la boucle sur la proposition de Marcel Bourdon, nouveau président de l'EPCI de Percy, en suggérant un départ du bourg de Percy semble judicieuse. Elle permet ainsi d'envisager deux sites de départ : Hambye (qui n'est pas matérialisé) et Percy. La clef de ces deux départs étant que les agglomérations respectives disposent de commerçants et métiers de bouche. Une autre démarche consiste à doter la boucle d'une signalétique complémentaire afin d'encourager les vélos en famille à prolonger le circuit vers le moulin de La Haye-Bellefond et faire demi-tour pour réintroduire la boucle et à emprunter la voie en direction de la chapelle de la Vérablière. Le comptage des besoins en signalétique a été fait. La question a été à nouveau posée deux fois au conseil d'administration de l'association sans qu'aucune réponse satisfaisante ne soit faite. Alors la question se pose de savoir si nous arriverons à boucler ce dossier et à rendre cet outil touristique parfaitement viable. Un autre moyen pour développer l'activité touristique était la création d'un itinéraire spécial vététiste intercommunautaire et la boucle « sur les chemins d'histoire du protestantisme dans le canton de Percy ». Des informations touristiques destinées à la visite des églises du territoire, qui peuvent l'être sous forme complémentaire avec reconnaissance GPS. Un circuit urbain pour la découverte du bourg de Percy et ses richesses patrimoniales sont autant d'idées qui dépendent des décisions d'élus locaux vis-à-vis desquels nous sommes disponibles.

Textes et images de Jacky Brionne